Mairie de Sains-Richaumont
Arrondissement de Vervins
Département de l'Aisne

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2017

Etaient présents : Mme et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, DOUBLEMARD Annie, LAMOUREUX Vincent, RISBOURG Jean-Luc, ROY Josette, COULLE Katia, DUBREUCQ Geneviève, MULET Xavier, PROISY Stéphanie, DROY Nathalie.

Absents Excusés : Pouvoir Mr CHOPIN Christophe à Mr RISBOURG Jean-Luc
Mr ITTELET Robert
Mr ANUSET Jean-Marc

Absents : Mr FOUCHER Loïc, Mme LIEVOIS Michèle

Mme DUBREUCQ Geneviève est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

1/Demande de CDDL pour le projet «accessibilité locaux communaux »
2/Demande de l'association Vital Qi pour la mise à disposition d'une salle.
3/Nouvelle délibération concernant l'indemnité de Maire et des Adjoints faisant référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire.
4/Acceptation d'un remboursement de 159.97€ par la SMACL pour le sinistre d'un véhicule communal.
5/Demande de subvention auprès de la Région pour l'organisation de la rencontre internationale autour des jeux traditionnels.

Synthèse des commissions.
Infos.
Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance, il donne lecture du pouvoir de Mr CHOPIN Christophe à Mr RISBOURG Jean-Luc et indique que , Mrs ITTELET Robert et ANUSET Jean-Marc sont absents excusés.
Mme DUBREUUCQ Geneviève est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour.
Le Maire pose la question de savoir si tous les membres du Conseil Municipal ont bien reçu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 avril 2017, et s'il y a des remarques.
Pas de remarque. Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Objet : Demande d'une subvention CDDL pour le projet « accessibilité locaux communaux »

Conformément à la délibération prise par le Conseil Municipal le 19 novembre 2015 relative à l'approbation du calendrier d'accessibilité programmé,

Description du Projet :

- Création d'un cheminement accessible (allée centrale du cimetière menant à l'Eglise)
- Reprise de la rampe d'accès de la salle polyvalente afin d'avoir un palier de repos avec 5% de pente
- Aménagement d'un cabinet accessible commun des sanitaires existants à la salle polyvalente
- Aménagement d'un cabinet accessible commun des sanitaires existants au stade municipal
- Remplacement d'une porte d'entrée pour rendre accessible le local
- Aménagement d'un cabinet accessible commun des sanitaires existants à l'Hôtel de Ville
- Aménagement d'un cabinet accessible commun des sanitaires existants au local de la place des Prêlets
- Création d'une rampe d'accès pour accéder au local de la place des Prêlets

Selon les devis :

- EIFFAGE n°CL15316 9 346.00€ HT / 11 215.20€ TTC
- Entreprise DUMANGE n°15009 2 316.05€ HT / 2 779.26€ TTC
- Entreprise DUMANGE n°15008 1 572.13€ HT / 1 886.55€ TTC
- EURL Henry Julien n° DE00005 5 883.74€ HT/ 7 060.49€ TTC
- Entreprise DUMANGE n°15013 1 531.23€ HT / 1 837.47€ TTC
- Entreprise DUMANGE n°15010 6 118.47€ HT / 7 343.16€ TTC
- Entreprise DUMANGE n°15011 2 999.18€HT / 3 599.01€ TTC

Dépenses prévisionnelles : Coût estimatif du Projet 29 766.80 HT / 35 721.14€ TTC

M. Le Maire propose de faire une demande de subvention CCDL pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Demande de l'association Vital Qi pour la mise à disposition d'une salle

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Vital Qi qui a pour vocation de proposer la pratique de Qi Gong pour la santé. Cette association nous a fait parvenir ses statuts et sa déclaration en préfecture.

Le but de cette association est de proposer aux habitants de Sains-Richaumont et de alentours des cours de Qi Gong (gymnastique chinoise lente et douce) tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 17h30 à 18h30. Le nombre de participants au cours étant d'environ d'une quinzaine de personnes. M. Le Maire propose de mettre à disposition la salle des Tisseurs de la mairie, moyennant un coût de 150€ de septembre 2017 à juin 2018.

Il y a lieu de rédiger une convention pour mettre en place les modalités d'utilisation de la salle.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Objet : Nouvelle délibération concernant l'indemnité de Maire et des Adjoints faisant référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire.

Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux ont été revalorisés à compter du 1er février 2017.
Les délibérations indemnitaires prises en 2014, faisant référence à l'indice brut terminal de la fonction publique demeurent juridiquement valables et permettent l'application de la nouvelle valeur de référence.
Pour les délibérations indemnitaires prises en 2014, faisant référence à l'ancien indice brut terminal (1015) ou à des montants en euros, ce qui est notre cas, une nouvelle délibération est nécessaire. Il convient à cette occasion de viser « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », car une nouvelle modification de celui-ci est prévue en janvier 2018. Ne plus indiquer de référence sur l'indice brut terminal ou de montant en euros.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :
Décide à l'unanimité :
1/ de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant les indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires des mandats locaux, suivant l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
2/ Ces indemnités prennent effet à compter du 1er février 2017.

Objet : Acceptation d'un remboursement par la SMACL pour le sinistre d'un véhicule communal.

Le Maire informe que le rétroviseur du véhicule KANGOO a été endommagé par un employé communal lors d'une mauvaise manœuvre. Les réparations ont été effectuées, la SMACL Assurances indemnise la commune à hauteur du préjudice soit 159.97€.
Le Conseil Municipal accepte le remboursement à l'unanimité.

Objet : Demande de subvention auprès de la Région pour l'organisation de la rencontre internationale autour des jeux traditionnels.
M. Le Maire indique que les « rencontres internationales autour des jeux traditionnels », se dérouleront les 29, 30 septembre et 1er octobre prochains, le projet s'élève à 16 800€. Afin de trouver des financements le Conseil Municipal à l'unanimité décide de solliciter une subvention auprès Région des Hauts de France.

Synthèse des commissions
Mme Annie DOUBLEMARD : passage du jury des villages fleuris le 29 août 2017.
Recensement des chemins par NATURAGORA, Mr BILLARD, prévu jeudi après-midi.
CCTC : La commission déchets ménagers de la CCTC s'est réunie et a évoqué l'avenir des déchetteries.
Les flux de tri se multiplient, et c'est un net progrès, mais ces afflux engendrent plusieurs problèmes.
Les déchetteries commencent à être inadaptées de par le manque de place pour les différentes bennes de tri et de par +le coût de transport des divers flux.
L'avenir semble être une refonte des déchetteries avec l'idée d'une ou deux grosses unités éventuellement aussi de possibles rapprochements avec les communautés de communes voisines.

L'idée d'un seul centre ne paraît pas convenir au vu de l'étendue du territoire. Deux seraient probables ce qui signifierait que deux déchetteries seraient amenées à disparaître.
Pour l'instant rien n'est défini mais notre déchetterie est celle où il reste le moins de surface disponible.
Le projet micro-crèche sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CCTC. Le projet est en bonne voie. La CCTC s'oriente sur une construction neuve. La micro-crèche de LE HERIE LA VIEVILLE viendra en complément, en sachant que le projet de SAINS-RICHAUMONT est prioritaire.
Le Maire : salle culturelle, une réunion avec le cabinet BAUER a eu lieu. Une personne est venue diagnostiquer la présence amiante à la salle Bourlet et l'ancienne école maternelle. En ce qui concerne la salle Bourlet le désamiantage a déjà été effectué il y a quelques années. Présence d'amiante aux caches-moineaux de l'ancienne école maternelle. Coût du diagnostic amiante 1500€.
Un entretien a eu lieu avec Mr MAUFORT pour trouver une solution afin que la commune récupère le terrain qui entoure le stade.
Résidence pour séniors non dépendants, 1er projet reçu aujourd'hui par l'OPAL, présentation aux conseillers municipaux prévue le 10 juin : 9 h OPAL, 10 H COOP LOGICAM SOISSONS.

Infos

Prêt de 400 000 € : le Maire rappelle que par délibération en date du 06 décembre 2016 le Conseil Municipal a décidé de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, l'attribution d'un prêt de 400 000.00 Euros, à taux **fixe 1.15%**, afin de financer le projet « création d'une salle culturelle », aux conditions en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en 15 années et un versement des fonds dans un délai de six mois, périodicité annuelle. La date de déblocage des fonds arrive à expiration le 19 juin 2017.
Le Maire indique que suite au vote du budget primitif, un emprunt de 500 000€ a été voté. Après avoir contacté Mr SANCHEZ, chargé d'affaires auprès du Crédit Agricole, il s'avère que revoir le prêt pour la totalité soit 500 000 € au taux de 1.15% sur 15 ans, n'est pas envisageable, seule la proposition de 100 000€ au taux de 1.92% sur 15 ans est possible.
La Caisse des Dépôts propose pour :

- Un projet de réhabilitation d'une salle existante : un prêt révisable sur le taux du livret A + 0.75% soit 1.50% révisable à ce jour durée 20 à 40 ans.
- Un projet de construction de salle : un prêt révisable sur le taux du livret A + 1.00%% soit 1.75% révisable à ce jour durée 20 à 40 ans.

Monsieur le Maire indique avoir demandé l'avis de Mr MARTIN, celui-ci conseille un prêt de 500 000€ sur 30 ans, qui permet, sur la durée, d'avoir des annuités, tant en remboursement du capital qu'en intérêts, qui ne compromettront pas et la construction budgétaire et la mise en œuvre de nouveaux programmes qui existeront forcément. L'investissement concerné justifie l'emploi d'un long terme, pouvoir le faire sur 30 ans reste une opportunité dont nous ne disposerons certainement plus à moyen voir à court terme.
Après discussion, le Conseil Municipal décide d'annuler le prêt. Un courrier sera fait à l'agence du Crédit Agricole.

ENEDIS, procédure de consultation préalable portant sur le projet « parc Eolien de VOULPAIX tranc à LA VALLEE AU BLE. Travaux pour la réalisation des ouvrages de

distribution d'énergie électrique. Une réunion est à prévoir début septembre avec les riverains concernés par le passage de cette ligne dans le village.

Une balade moto traversera le village vers 15 heures 30, le dimanche 03 juin 2017.

Elections législatives, elles auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017, merci pour votre participation à la tenue des bureaux de votes. 1er tour et 2ème tour : présidente du bureau de vote Mme DOUBLEMARD Annie, suppléants : 1er tour : Mr RISBOURG Jean-Luc,
2ème tour : Mr LAMOUREUX Vincent.

Invitation réunion publique de Mr Laurent MARLOT, le Mercredi 31 mai 2017, au salon d'honneur de la Mairie à 18 heures.

Questions diverses

Néant

Séance levée à 21 heures 25